Conditions Générales de Vente – Masters of Bachata

Marseille Danse Academy (MDA) organise l'événement **Masters of Bachata**. L'événement comprend des stages intensifs de bachata, des ateliers, des spectacles, des soirées dansantes et des activités annexes. Le siège social de MDA est situé au 277 avenue de la Capelette, 13010 Marseille.

1. Inscription et admission

L'inscription au Masters of Bachata se fait exclusivement en ligne via BilletWeb ou Go&Dance. Chaque inscription est personnelle et nominative et ne peut en aucun cas être transférée à une autre personne, sauf échange de nom via la procédure décrite à l'article 3. La participation à l'événement est confirmée uniquement après paiement intégral du billet. Les participants doivent fournir toutes les informations nécessaires lors de l'inscription et s'assurer que leurs coordonnées sont exactes.

Toute inscription est définitive.

En achetant un billet, le participant accepte automatiquement :

- les présentes CGV du Masters of Bachata,
- les CGV de Billetweb ou Go&Dance, qui régissent toutes les questions liées à la transaction en ligne (paiement, facturation, gestion technique de la billetterie).
  En cas de contradiction, les CGV de Billetweb ou Go&Dance prévalent uniquement sur les aspects liés à la vente en ligne.

Chaque billet est nominatif. Il n'est pas transférable sauf dans les conditions prévues ci-dessous

2. Modalités de paiement

Le paiement doit être effectué intégralement au moment de l'achat via BilletWeb ou Go&Dance. Aucun autre moyen de paiement n'est accepté.

3. Annulation et échange

Aucune annulation n'est possible, et aucun remboursement n'est accordé, quelle que soit la raison. Il est possible d'échanger le nom d'un billet uniquement en envoyant un mail à **mastersofbachata@gmail.com** avec :

- Le billet original
- La pièce d'identité de la personne inscrite initialement
- La pièce d'identité de la personne remplaçante
- Nom et prénom de la personne remplacée et du remplaçant
- Le billet de modification (à acheter par le vendeur OU l'acheteur sur la billetterie où le billet a été acheté)

Le changement de nom nécessite l'achat préalable d'un billet de modification, disponible sur la même billeterie que le billet initial. Ce billet correspond aux frais fixes de traitement. La demande de modification ne sera prise en compte qu'après son achat.
Délais et frais du billet de modification :
- Plus d'un mois avant l'événement : 10€
- Moins d'un mois avant l'événement : 20€

ATTENTION – IMPORTANT : Tout achat de billet en dehors de la procédure officielle (BilletWeb ou Go&Dance + procédure de changement décrite ci-dessus) est effectué aux risques de l'acheteur. En cas de faux billet ou d'incohérence dans les documents, l'accès sera strictement refusé.

4. Stages, ateliers et prestations incluses

Le programme, les horaires, les salles et les professeurs peuvent être modifiés par l'organisation. Les participants doivent respecter les consignes des professeurs et de l'équipe organisatrice. Toute dégradation volontaire ou accidentelle du matériel pourra entraîner une facturation.

5. Responsabilité

Le programme, les horaires, les salles et les professeurs peuvent être modifiés par l'organisation. Les participants doivent respecter les consignes des professeurs et de l'équipe organisatrice. Toute dégradation volontaire ou accidentelle du matériel pourra entraîner une facturation..

6. Obligations des participants

Le programme, les horaires, les salles et les professeurs peuvent être modifiés par l'organisation. Les participants doivent respecter les consignes des professeurs et de l'équipe organisatrice. Toute dégradation volontaire ou accidentelle du matériel pourra entraîner une facturation. Sans cela, la direction sera dans son droit de lui refuser l'entrée.

7. Droit à l’image

En participant au Masters of Bachata, chaque participant autorise MDA à prendre des photographies et vidéos lors de l’événement. Ces contenus pourront être utilisés à des fins commerciales, promotionnelles ou de communication sur le site internet, les réseaux sociaux, les supports imprimés et toute autre publication liée à l’événement. L’achat d’un billet implique automatiquement cette autorisation.

8. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. Tout litige relatif à l’interprétation, à l’exécution ou à la validité des présentes CGV sera soumis aux tribunaux compétents de Marseille.